

# **Compte rendu CCE du 20 septembre 2017**

En l'absence de vos élus titulaire et suppléant de Montpellier privés de participation et de droit de vote du fait de l'annulation des élections professionnelles CE 3<sup>ème</sup> collège de l'établissement :

## **Questions des élus suite à la réunion préparatoire :**

Concernant l'avenant 3 à l'accord GPEC sur le temps partiel abondé (« Programme de temps partiel ou temps réduit abondé suivi d'une dispense d'activité précédant la retraite »), la direction confirme que la base est bien le salaire mensuel contractuel (1<sup>ère</sup> ligne du bulletin de salaire) et non l'ensemble de la rémunération (PFA / 13<sup>ème</sup> mois, primes diverses).

Cet accord est entré en vigueur car signé par l'UNSA (minoritaire) et sans opposition majoritaire au niveau IBM France (opposition notifiée de la seule CGT).

## **Consultation sur la mise en conformité du règlement intérieur avec la loi Sapin 2**

Concernant la mise en conformité du règlement intérieur de chaque établissement avec la LOI n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la direction confirme que cette consultation du CCE est supra-légale et qu'elle ne prive pas les CEs de leur consultation (il n'y a pas de règlement intérieur central).

La direction affirme qu'il n'y a aucune alerte relevant de la loi Sapin 2 (corruption...) et qu'aucun dirigeant d'IBM France encore en activité dans le groupe ne fait l'objet d'une alerte de ce type.

## **Information sur le projet de re-assestement des architectes GTS**

La direction informe que les architectes certifiés (même niveau 1) restent dans la catégorie professionnelle ITA mais que les autres doivent soit être certifiés sous 9 mois, soit obtenir de leur management le maintien ou l'entrée dans la catégorie ITA. Tous les managers GTS doivent avoir pris les décisions individuelles pour le 6 octobre !

Les élus notent que cette démarche est soudaine, limitée à GTS, qu'elle pose des problèmes (IT Spe PRG 6, ITA avec moins de 80% de travail d'architecte), que les délais sont très courts – surtout pour des salariés en prestation de service - et que le budget de formation n'est pas clairement identifié même si la direction affirme que le budget sera là.

## **Information sur l'évolution des BU M&D, Lab Dev et SW Services**

Devant le peu d'information produite par la direction (impact sur l'effectif, produits logiciels concernés), celle-ci accepte de remettre le sujet à l'ordre du jour du prochain CCE.

La réponse reste posée de la stratégie commerciale (ventes indirectes, digital sales), de l'évolution du portefeuille Software par ligne de produit, de la stratégie support et services, et de l'évolution des effectifs pour l'ensemble de ce qui s'appelait auparavant SWG.

### **Information sur l'évolution des Achats**

Les Business Units (BUs) sont de plus en plus verticalisées et intégrées au niveau européen. Les achats passent d'une logique « commodité / type d'achat » à une logique « client ». Les élus alertent sur les burn-outs signalés par des salariés aux achats.

La direction affirme que les achats restent en France (IBM France ?) et qu'il n'y a pas de réduction d'effectif.

### **Point sur la présentation du nouveau bulletin de paie ADP**

La migration de la paie chez ADP (partenariat mondial) a été autorisée par la direction, le bulletin de septembre en est issu. Les élus posent des questions sur la protection des données (étude en cours concernant la mise en place de GDPR en mai 2018), sur le choix du format papier demandé par certains salariés (la direction répond qu'il vaut mieux demander la version électronique et imprimer le pdf !).

### **Point sur les activités de financement IBM France**

Suite à la consultation des comptes clos 2016 d'IBM France et à la présentation par l'expert SECAFI de son analyse, la direction financière affirme que « le solde de trésorerie nette d'IBM France à fin 2016 est largement suffisant pour financer les activités d'IBM France », et qu'« il n'y a pas de sous-investissement (opérationnel) à IBM France » de nature à dégrader à terme la situation financière d'IBM France.

### **INFORMATIONS DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE**

La direction informe concernant le suivi du projet GTS de transformation SAM (CCE de juillet) que, après analyse des contrats clients, seuls Michelin et Carrefour auront un SAM dédié.